

CLUB NAUTIQUE de CORBEILLES

Saison 2022 – 2023

Conditions d'inscription « AQUAGYM » et « AQUABIKE »



Le **dossier d'inscription** se compose des pièces suivantes :

- *Le questionnaire de santé* (éventuellement complété par un certificat médical en fonction des réponses apportées au questionnaire de santé)
- *Une fiche de renseignement/inscription*
- *Le règlement intérieur signé* (une copie de ce règlement sera envoyée à l'adhérent pour qu'il puisse le consulter à tout moment)
- *Le règlement total de la cotisation* : paiement en 1 à 2 chèques à l'ordre du Club Nautique de Corbeilles tous remis lors de l'inscription. Les chèques seront encaissés de façon échelonnée au cours de la saison soit -Mars 2023 - Mai 2023

Attention : le paiement en plusieurs chèques n'est pas un paiement au trimestre. C'est une facilité de paiement, la cotisation étant due pour la saison entière

Cotisations « Aquagym » et « Aquabike » pour la saison 2022 – 2023

- Aquagym cours des mardi et vendredi : **98 € (dont la licence UFOLEP due en totalité) et 66 € pour un 2^{ème} créneau**
- Aquabike cours des lundi et vendredi. : **licence UFOLEP 32 € + carte de 5 séances à 60 €**
